



DEC110458INC

*Décision portant nomination de Madame AGBOSSOU Francine en qualité de chargée mission.*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

**DÉCIDE**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Madame AGBOSSOU Francine, directeur de recherche 2<sup>ème</sup> classe, est nommée chargée de mission auprès du président pour le l'institut de chimie, **du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 31 décembre 2012**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique, le suivi des unités relevant de la thématique « catalyse et chimie moléculaire ».

Pour l'exercice de cette mission, Madame AGBOSSOU Francine demeure affectée à l'Unité de Catalyse et Chimie du Solide (UCCS) – UMR8181, UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE -LILLE 1, Bâtiment C3, 59655 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX

**Art. 2** – **Du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 31 décembre 2012**, Madame AGBOSSOU Francine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Art. 3** – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

**Art. 4** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs